

Réunion du 23 Mars 2001
(19h30)

Convocations remises le 20 Mars 2001

C'est au deux mil un, le vingt-trois mars à 19 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de Lignéres-Origines proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations des votes des 11 et 13 Mars 2001 se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.211-10 et L.212-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents: MM Thomas, Belliot, Pichereau, Guillouand, Normand, Ripeaux, Ringuenet-Beate, Borel, Mmes Legendre, Davy, Trietan, M. Lebraton, Bisson, Lelivier Mrs Breuer.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Jean Tonnelier, Maire qui après l'appel nominatif a donné lecture des résultats constatés aux trois bureaux des élections et a déclaré installer:

- Jean-Luc Thomas	285 voix	au premier tour
- Lucien Belliot	265 voix	
- Anne Breuer	258 voix	
- Christian Pichereau	252 voix	
- Chantal Legendre	258 voix	au second tour
- Thierry Guillouand	249 voix	
- Raymond Lelivier	238 voix	
- Yves Bisson	235 voix	
- Francis Normand	220 voix	
- Gabriel Ripeaux	225 voix	
- Daniel Lebraton	210 voix	
- Sylvie Trietan	211 voix	
- Marie Ringuenet-Beate	210 voix	
- Huguette Davy	209 voix	
- Pascal Borel	208 voix	

dans leur fonction de conseiller municipal

M. Daniel Lebraton le plus âgé des membres du Conseil a pris ensuite la présidence.

ELECTION DU MAIRE

Après que le Président eut invité les membres du Casal à voter à l'élection du Maire, le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
à déduire (blancs ou nuls) : /
Nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8
est obtenue :

Lucien Belliot : 5 voix
Casal Borel : 10 voix

M. Casal Borel ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Il a été décidé à main levée de créer 2 postes d'adjoint.

ELECTION DU 1^{er} ADJOINT

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
à déduire (blancs ou nuls) : /
Nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8
est obtenue :

Jean Luc THOMAS : 10 voix
Therisy GUILLOUARD : 5 voix

M. Jean-Luc THOMAS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 2nd ADJOINT

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
à déduire (blancs ou nuls) : /
Nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8
est obtenue :

Chantal LEGENDRE : 10 voix
Emanuël NORMAND : 5 voix

Mme Chantal LEGENDRE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 2nd adjoint et a été immédiatement installée.

~~Thomas~~
~~S. B. H. H.~~
~~P. Borel~~
~~P. Picote~~
~~Thomas~~
~~Legendre~~
~~Treton~~

Réunion du 30 Mars 2001.
(20h30)

Convocations reçues le 27 Mars 2001.

Étaient présents : MM Borel, Belliot, Guillouard, Lebreton, Lelievre, Rippeaux, Ringuenet-Pecate, Thomas, Pichereau, Mmes Davy, Legendre, Breuer, Treton.
M. Normand, Bisson

Absents :

I - Désignation des membres aux commissions communales et intercommunales.

Commission des Finances :

P BOREL J.L THOMAS F NORMAND D LEBRETON C LEGENDRE A BREUER

Commission des Travaux C.A.O

P BOREL J.L THOMAS L BELLIOU D LEBRETON M RINGUENET-PECATE G RIPEAUX

Commission Agriculture & Voirie rurale :

P BOREL (agriculture et voirie) C LEGENDRE (agriculture et voirie) C PICHEREAU (agriculture et voirie) M RINGUENET PECATE (agriculture et voirie) S TRETON (agriculture) Th GUILLOUARD (agriculture) F NORMAND (agriculture) Y BISSON (voirie)

Commission Jeunesse Sports Loisirs et Cultures :

P BOREL A BREUER R LELIEVRE L BELLIOU Th GUILLOUARD

Commission Tourisme et Animation rurale

P BOREL L BELLIOU F NORMAND J.L THOMAS H DAVY

Centre Communal d'Action Sociale

P BOREL H DAVY C LEGENDRE F NORMAND Th GUILLOUARD R LELIEVRE S BISSON (représentant de l'UDAF) M.Y DUHERON (représentante de la MSA) Ch PICHEREAU (3 autres personnes (hors conseil) ont été nommées - nous attendons leur accord)

Conseil d'Ecole

P BOREL S TRETON